

# Le classeur d'orientation

mardi 9 décembre 2014, par [Administrateur](#)

## Le classeur d'orientation

Les activités peuvent se regrouper dans un « classeur d'orientation » qui suivra l'élève tout au long de son parcours scolaire.

### Objectifs :

- Formaliser les avancées de l'élève sur son projet scolaire et professionnel
- Appuyer les actions pédagogiques en vue de l'orientation scolaire et/ou professionnelle
- Rendre l'élève acteur de son parcours d'orientation

### Contenus :

- la présentation de l'élève lui même
- l'évaluation scolaire de l'élève : le livret de compétences (LPC), des grilles d'évaluation ou d'observation, bulletins....
- la préparation des équipes de suivi
- la présentation de son projet personnalisé d'orientation (scolaire et/ou professionnel)
- la présentation des différents champs professionnels accessibles dans le secteur
- la présentation de certains métiers envisagés par l'élève
- la recherche des lieux de stage
- la préparation du stage
- un livret par stage effectué : présentation du stagiaire, présentation du lieu de stage, organisation du stage, activités observées, auto-évaluation, visite du stage par coordonnateur, bilan du stage (stagiaire et responsable), fiche métier

### Acteurs :

- L'élève
- La famille : la réunion de rentrée peut être l'occasion de présenter aux parents les étapes et objectifs du PPO. Des entretiens individuels, ou une réunion supplémentaire est envisageable pour les sortants N-2 et N-1.
- Les partenaires EN : le professeur principal, le coordonnateur de l'ULIS, enseignants SEGPA, le Copsy, l'assistante sociale, médecin, infirmière scolaire....
- Les partenaires hors EN : éducateurs, responsable de stage...

Les stages ne sont pas limités en nombre, et peuvent commencer dès la 3<sup>e</sup> année d'ULIS Collège, mais n'ont pas les mêmes modalités selon l'âge.

Un exemplaire de classeur d'orientation.



NB : Les textes sont écrits en police "comic", taille 12, interlignes 1,5, afin d'en faciliter l'accès aux élèves dyslexiques. Les mots importants sont surlignés pour permettre une meilleure prise d'indices à tous les élèves (difficultés en lecture, mémoire de travail déficitaire, fenêtre attentionnelle réduite, manque de concentration...)

Remerciements à Marion HEREDIA et à Emmanuelle PAYAN, toutes deux anciennes coordonnatrices d'ULIS Collège, ainsi qu'à l'Académie de Versailles pour la mise à disposition de leurs documents afin de réaliser ce "classeur d'orientation".